

7 Allée Paul Doumer
BP 65 – 48002 – MENDE CEDEX
Téléphone 04-66-49-02-83
Télécopieur 04-66-49-00-23
e.mail : office48001-mende@notaires.fr

Bureau Annexe : Place du Bosquet
48800 – VILLEFORT

Successieurs de Mes SENGLAT,
ESCALLIER et SINEGRE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT
20 - 22 RUE DE LA DRAINE

48000 MENDE

ATTESTATION

JE SOUSSIGNEE Maître Annick PAPPARELLI-DARBON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Annick PAPPARELLI-DARBON, Bertrand FOULQUIÉ », titulaire d'un office notarial, dont le siège est à MENDE (48000), 7 Allée Paul Doumer,

CERTIFIE ET ATTESTE :

Que la Société dénommée **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT**, Société civile immobilière au capital de 1000,00 €, dont le siège est à MENDE (48000), 20 - 22 RUE DE LA DRAINE , identifiée au SIREN sous le numéro 451300966 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MENDE.

Est propriétaire d'un ensemble immobilier bâti et non bâti, sis à MENDE (48000), ci-après désigné :

IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A MENDE (LOZÈRE).

Un ensemble immobilier, comprenant immeubles bâtis et non bâtis,
Figurant ainsi au cadastre :

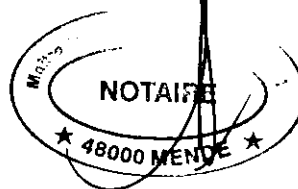
Section	N°	Lieudit	Surface
AL	0061	LE COLOMBIER	00 ha 64 a 90 ca
AL	0070	CLAPASSES	00 ha 79 a 85 ca
AL	0072	CLAPASSES	00 ha 44 a 10 ca
AL	0073	CLAPASSES	00 ha 15 a 95 ca
AL	0074	CLAPASSES	00 ha 22 a 65 ca
AL	0209	CLAPASSES	00 ha 22 a 29 ca
AL	0212	CLAPASSES	01 ha 25 a 40 ca
AL	0217	CLAPASSES	00 ha 07 a 78 ca
AL	0233	CLAPASSES	00 ha 04 a 15 ca
AL	0183	20 RUE DE LA DRAINE	00 ha 22 a 77 ca
AL	0184	22 RUE DE LA DRAINE	00 ha 79 a 82 ca
AL	0185	22 RUE DE LA DRAINE	00 ha 81 a 03 ca
AL	0189	6 RUE DE LA TRIDE	00 ha 29 a 27 ca
AL	0190	8 RUE DE LA TRIDE	00 ha 28 a 96 ca
AL	258	CLAPASSES	00 ha 01 a 21 ca
AL	259	CLAPASSES	00 ha 01 a 56 ca

AL	261	CLAPASSES	00 ha 01 a 06 ca
AL	262	CLAPASSES	00 ha 07 a 47 ca
AL	264	CLAPASSES	00 ha 20 a 62 ca
AL	276	CAUSSE D'AUGE	03 ha 40 a 71 ca
C	212	RIVEMALE	01 ha 49 a 71 ca
C	213	RIVEMALE	01 ha 12 a 09 ca
C	218	LES ROUSSES	00 ha 42 a 55 ca
C	220	LES ROUSSES	00 ha 20 a 88 ca
C	222	RIVEMALE	00 ha 11 a 60 ca
C	224	RIVEMALE	00 ha 25 a 21 ca
C	226	RIVEMALE	00 ha 28 a 11 ca
C	227	RIVEMALE	00 ha 20 a 78 ca
C	228	RIVEMALE	00 ha 52 a 15 ca
C	229	RIVEMALE	00 ha 38 a 10 ca

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A MENDE (48000)
LE 21 SEPTEMBRE 2021

Maître Annick PAPPARELLI-DARBON





Syndicat Mixte
pour l'Aménagement et
le Développement Economique
autour de la R.N. 88 en Lozère

VENTE PAR LE SMADE RN88 A LA SCI ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DE
DE TERRAINS SUR LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU CAUSSE D'AUGE
A MENDE

PROTOCOLE D'ACCORD

ENTRE :

La SCI ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT, 20-22 rue de la Draine, ZAE du Causse d'Auge, 48000 MENDE, représentée par Monsieur Olivier DALLE, Gérant,

D'une part,

ET :

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement Economique autour de la RN 88 (SMADE RN88), 1 Quai du Langouyrou, 48300 Langogne, représentée par son Président en exercice, Monsieur Francis CHABALIER,

D'autre part.

PREAMBULE

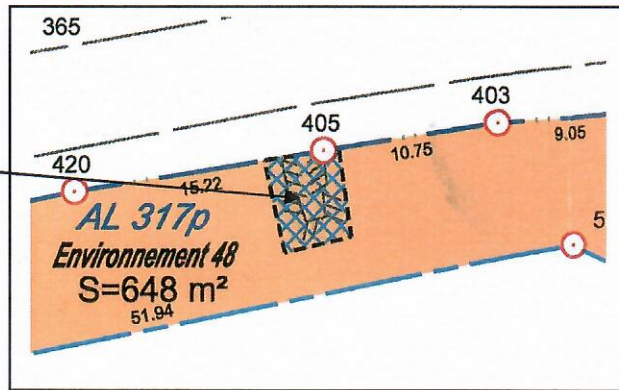
La SCI Environnement Développement est propriétaire de plusieurs parcelles à l'extrémité Sud-Est de la Zone d'Activités Economiques du Causse d'Auge à MENDE.

Par courrier du 31 mars 2021, La SCI Environnement Développement a demandé à pouvoir acquérir une partie des délaissés de voirie au droit de sa propriété afin d'y aménager des parkings complémentaires pour les salariés de l'entreprise Environnement Massif Central.

Le SMADE RN 88 a mandaté un géomètre pour délimiter les différents espaces et déterminer ceux qui pouvaient être vendus à la SCI Environnement Développement.


Le présent protocole d'accord a pour objet de traduire engagements réciproques de la SCI Environnement Développement et du SMADE RN 88 pour "faciliter" la mise en œuvre de l'acte notarié à intervenir.

- Accepter l'inscription d'une servitude de passage du réseau Défense Incendie sur la parcelle AL 317p.



- Régler auprès du Notaire, qui sera chargé d'établir l'acte notarié, les sommes suivantes :
 - o 12 039, 60 € HT pour l'achat du foncier (1 580 m² x 7.62 € HT/m²)
 - o 996 € TTC pour le remboursement des frais d'honoraires de géomètre engagés par le SMADE RN 88 pour réaliser le plan de division
 - o Frais d'acte notarié.

Suivent les signatures.

	Date	Cachet + signature
Monsieur Olivier DALLE, Gérant de la SCI ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT	25 AOUT 2021	
Monsieur Francis CHABALIER, Président du SMADE RN 88.	19 AOUT 2021	